



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. limitée
24 novembre 2008
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2009

19-22 janvier 2009, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

**Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire
annoté, liste des documents et plan de travail**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
• 1. Questions d'organisation	2
• <i>Débat consacré au PNUD</i>	
• 2. Questions financières, budgétaires et administratives	2
• 3. Programmes de pays et questions connexes	3
• 7. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	3
• <i>Débat consacré au PNUD, au FNUAP et à l'UNOPS</i>	
• 4. Recommandations du Comité des commissaires aux comptes	4
• 5. Rapport au Conseil économique et social	5
• <i>Débat consacré au FNUAP</i>	
• 6. Programmes de pays et questions connexes	5
• 8. Questions diverses	6
• <i>Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM (23 et 26 janvier 2009)</i>	
• Plan de travail provisoire du Conseil d'administration PNUD/FNUAP pour la première session ordinaire de 2009	7



Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents

Point 1

Questions d'organisation

Conformément à la décision 2006/14 du Conseil d'administration et à l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, le Conseil élira un nouveau bureau, composé d'un président et de quatre vice-présidents. L'élection se tiendra le 9 janvier 2009. Selon le système de roulement établi entre les divers groupes régionaux, le Président du Conseil d'administration pour 2009 sera élu parmi les membres du Conseil qui appartiennent au Groupe des États d'Asie et du Pacifique.

Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour et approuvera le plan de travail de la session, tel que présenté par le Secrétaire. Il approuvera également le rapport de sa deuxième session ordinaire de 2008. Un projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil pour observations; le rapport définitif contient les observations reçues dans les délais impartis.

Conformément à la décision 96/25, un plan de travail pour 2009 a été établi par le secrétariat, en consultation avec le Bureau du Conseil; il est présenté au Conseil pour adoption.

Documentation

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté, liste des documents et plan de travail (DP/2009/L.1)

Rapport sur les travaux de la deuxième session ordinaire de 2008 (DP/2009/1)

Décisions adoptées par le Conseil d'administration en 2008 (DP/2009/2)

Plan de travail pour 2009 (DP/2009/CRP.1)

Débat consacré au PNUD

Point 2

Questions financières, budgétaires et administratives

Le rapport sur la classification des coûts au PNUD fait suite à la décision 2007/33 du Conseil d'administration relative aux propositions concernant les arrangements en matière de programmation pour la période 2008-2011 et à la décision 2008/1 sur le budget d'appui pour l'exercice biennal 2008-2009. Ce document contient un cadre conceptuel, qui permettra d'ouvrir un débat aux fins de la mise en place d'un système de classification des coûts qui soit plus transparent, plus cohérent et davantage axé sur les résultats. À terme, ce cadre, créé selon les directives du Conseil d'administration, fera partie intégrante du budget d'appui pour l'exercice biennal 2010-2011 et de l'examen à mi-parcours des arrangements en matière de programmation pour l'exercice biennal 2008-2011; ces deux questions doivent être examinées par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2009.

Documentation

Classification des coûts au PNUD (DP/2009/3)

Point 3**Programmes de pays et questions connexes**

À la deuxième session ordinaire de 2008, le PNUD a présenté un « plan de route » prévoyant la reprise éventuelle de ses activités en République populaire démocratique de Corée. Il y était proposé de consulter toutes les parties prenantes en vue de soumettre au Conseil, à sa première session ordinaire de 2009, un ensemble de mesures et un programme de pays visant à faciliter la reprise des activités du PNUD. Le Président du Conseil a recommandé au PNUD de poursuivre les activités prévues dans le « plan de route » et le Conseil a décidé de faire figurer la République populaire démocratique de Corée au titre du point de l'ordre du jour relatif aux programmes de pays dans le plan de travail provisoire de la session. Aux fins de l'exécution du « plan de route », le PNUD soumet au Conseil, pour examen, un ensemble de mesures proposées pour la reprise de ses programmes dans ce pays, comprenant notamment une demande d'approbation au cas par cas de l'aide à la réalisation des projets jusqu'à la fin de 2010. Le document présente les activités que le PNUD prévoit d'appuyer ainsi qu'un projet d'accord avec la République populaire démocratique de Corée sur les modalités opérationnelles qui seront appliquées – en particulier pour ce qui est de l'exécution des programmes, des ressources humaines et des finances. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur la reprise des programmes du PNUD dans le pays.

Comme le Conseil l'a demandé dans ses décisions 2001/11 et 2006/36, les programmes des pays suivants seront adoptés selon la procédure d'approbation tacite, sans présentation ni débat, sauf si cinq membres au moins ont informé le secrétariat par écrit, avant la session, qu'ils souhaitent saisir le Conseil d'administration d'un programme de pays particulier :

Afrique : Angola, Côte d'Ivoire, Kenya, Mauritanie, Niger et République du Congo

Asie et Pacifique : Timor-Leste

Amérique latine et Caraïbes : Haïti et Venezuela

Documentation

Mesures proposées pour la reprise des activités opérationnelles du programme en République populaire démocratique de Corée (DP/2009/8)

Point 7**Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

Le projet de règlement financier et de règles de gestion financière de l'UNOPS est présenté conformément à la décision 2008/35 du Conseil d'administration. Le règlement et les règles, qui doivent entrer en vigueur le 1^{er} février 2009, visent à codifier et à renforcer un certain nombre d'impératifs institutionnels, à savoir la gestion des risques, les contrôles financiers internes, la séparation des fonctions et

les audits internes et externes. L'UNOPS pourra ainsi fonctionner sur la base du recouvrement intégral des coûts et dégager un excédent net suffisant pour maintenir sa réserve opérationnelle. Le Directeur exécutif pourra notamment accepter les contributions au financement des projets et du budget administratif biennal de l'UNOPS, faire des paiements au titre des projets avant d'avoir reçu les fonds correspondants et modifier l'allocation des crédits dans le budget administratif biennal approuvé, à condition que l'objectif fixé par le Conseil d'administration en ce qui concerne le montant net des recettes ne soit pas modifié. Toutes les ressources de l'UNOPS, y compris les disponibilités, les stocks et les immobilisations corporelles, seront gérées efficacement et rationnellement. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver le projet de règlement financier et de règles de gestion financière de l'UNOPS et adopter une décision à partir des éléments figurant dans le rapport.

Le Conseil sera saisi d'un projet de révision complète du classement des postes visant à l'aligner sur les normes de travail de l'ONU et à l'adapter aux réalités opérationnelles de l'UNOPS. Cette initiative tient compte de la nécessité de classer les postes de l'UNOPS selon les fonctions qu'ils comportent et les compétences qu'ils requièrent, ce qui devrait contribuer à réduire les coûts élevés de rotation du personnel, accroître la productivité et faciliter la mobilité voulue entre institutions. Aucune modification approuvée ne pourra être appliquée tant qu'elle ne sera pas financièrement réalisable. Étant donné qu'il doit s'autofinancer entièrement, l'UNOPS ne demande aucun apport financier extérieur pour couvrir le coût des reclassements de postes proposés. Le Conseil souhaitera peut-être approuver les reclassements de postes proposés ainsi que la majoration correspondante des coûts dans le budget d'administration de l'exercice biennal 2008-2009.

Documentation

Règlement financier et règles de gestion financière de l'UNOPS (DP/2009/4)

Rapport sur la révision complète du classement des postes du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et propositions d'application des recommandations y figurant (DP/2009/7)

Débat consacré au PNUD, au FNUAP et à l'UNOPS

Point 4

Recommandations du Comité des commissaires aux comptes

En application de la décision 97/2, les rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU pour l'exercice biennal 2006-2007 sont présentés au Conseil d'administration à la présente session.

Les rapports fournissent des renseignements complémentaires sur les mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées dans les rapports du Comité pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2007 (pour le PNUD, voir A/63/5/Add.1; pour le FNUAP, voir A/63/5/Add.7; et pour l'UNOPS, voir A/63/5/Add.10).

Les recommandations d'audit concernant le FNUAP et l'état de leur application figurent dans une annexe distincte, affichée sur le site Web de son Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note des rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2006-2007.

Documentation

PNUD : Rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2006-2007 (DP/2009/5)

FNUAP : Suite donnée au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2006-2007 : application des recommandations du Comité (DP/FPA/2009/1)

UNOPS : Rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2006-2007 (DP/2009/6)

Point 5

Rapport au Conseil économique et social

Le Conseil d'administration sera saisi du rapport commun de l'Administrateur du PNUD et de la Directrice exécutive du FNUAP au Conseil économique et social, établi en application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Le rapport comprend une section commune au PNUD et au FNUAP qui porte sur la mise en œuvre du programme de réforme du Secrétaire général et sur les modalités de l'examen triennal complet, ainsi que sur la suite donnée aux conférences internationales et aux objectifs du Millénaire pour le développement. Le rapport comporte deux autres sections portant respectivement sur les activités du PNUD et sur celles du FNUAP.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport et le transmettre, avec ses observations, au Conseil économique et social.

Documentation

Rapport de l'Administrateur du PNUD et de la Directrice exécutive du FNUAP au Conseil économique et social (E/2009/5)

Débat consacré au FNUAP

Point 6

Programmes de pays et questions connexes

Conformément à la décision 2006/36 du Conseil d'administration, les programmes de pays ci-après, qui avaient déjà été examinés à la deuxième session ordinaire de 2008, seront approuvés, selon la procédure d'approbation tacite, sans exposé ni débat, sauf dans le cas où cinq de ses membres au moins auraient informé le secrétariat par écrit, avant la session, qu'ils souhaitaient saisir le Conseil d'un programme de pays particulier :

Afrique : Angola, Côte d'Ivoire, Kenya et Mauritanie

Asie et Pacifique : Timor-Leste

Amérique latine et Caraïbes : Haïti et Venezuela

Point 8

Questions diverses

Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM (23 et 26 janvier 2009)

Thèmes :

- a) Accroissement de la population et rapidité de l'urbanisation : aggravation de l'insécurité alimentaire en milieu urbain
- b) Instabilité des prix alimentaires et rapport avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- c) Harmonisation des pratiques de fonctionnement entre les fonds et programmes des Nations Unies, comme il est indiqué dans l'examen triennal complet

**Plan de travail provisoire
Conseil d'administration du PNUD/FNUAP
Première session ordinaire de 2009 (19-26 janvier 2009)**

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Lundi 19 janvier	10 heures- 13 heures	1	Questions d'organisation – Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session – Adoption du rapport sur la deuxième session ordinaire de 2008
		2	– Adoption du plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2009 Débat consacré au PNUD Déclaration de l'Administrateur Questions financières, budgétaires et administratives – Rapport sur la classification des coûts (décision 2008/1)
	15 heures- 17 heures	2	Questions financières, budgétaires et administratives (<i>suite</i>)
		3	Programme de pays et questions connexes – Approbation des descriptifs des programmes de pays – République populaire démocratique de Corée
	17 heures- 18 heures		<i>Consultations officielles sur les projets de décision</i>
Mardi 20 janvier	10 heures- 13 heures		Débat consacré au FNUAP Déclaration de la Directrice exécutive
	15 heures- 17 heures	6	Déclaration de la Directrice exécutive (<i>suite</i>) Programme de pays et questions connexes – Approbation des descriptifs des programmes de pays
	16 heures- 17 heures		<i>Exposé oral sur l'élaboration de la politique d'évaluation du FNUAP</i>
	17 heures- 18 heures		<i>Consultations officielles sur les projets de décision</i>

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Mercredi 21 janvier	10 heures- 13 heures	7	Débat consacré au PNUD (suite) UNOPS – Règlement financier et règles de gestion financière – Rapport sur la révision complète du classement des postes et sur les propositions concernant l'application des recommandations – Présentation des activités sur le terrain
		4	Débat consacré au PNUD, au FNUAP et à l'UNOPS Recommandations du Comité des commissaires aux comptes – Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité (2006-2007)
	15 heures- 17 heures	5	Débat consacré au PNUD et au FNUAP Rapport au Conseil économique et social – Rapport de l'Administrateur du PNUD et de la Directrice exécutive du FNUAP
	17 heures- 18 heures		<i>Consultations officieuses sur les projets de décision</i>
Jeudi 22 janvier	10 heures- 13 heures	8	Questions diverses – Adoption des décisions en attente
		1	Questions d'organisation – Adoption du plan de travail provisoire pour la session annuelle de 2009
	15 heures- 18 heures		
Vendredi 23 janvier; lundi 26 janvier			Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM